

## Communiqué de presse

03 décembre 2020

### ***Représentation du handicap dans les médias : mise en place du comité de rédaction Handicap***

Roch-Olivier Maistre, président du CSA, Carole Bienaimé Besse, membre du CSA et Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, se sont réunis ce jour à l'occasion du premier anniversaire de la signature de la charte relative à la représentation des personnes handicapées et du handicap dans les médias audiovisuels<sup>1</sup>.

Cette réunion a été l'occasion de mettre en place le comité de rédaction handicap, prévu par la charte.

Ce comité de rédaction aura pour mission d'accompagner les médias audiovisuels signataires de la charte pour mieux identifier les attentes des personnes handicapées et de leurs proches, notamment dans l'usage des mots justes.

Une plateforme dédiée sera mise en ligne dans les toutes prochaines semaines. Elle comprendra un lexique alimenté par le comité de rédaction, et sera à disposition des médias.

Le comité de rédaction proposera également régulièrement des articles sur les sujets d'actualité liés au handicap et à l'audiovisuel et fera des suggestions d'axes d'actions prioritaires aux rédactions qui le souhaitent.

Enfin, il sera appelé à travailler sur un nouveau sujet spécifique chaque mois. La première thématique sera celle du para-sport.

---

<sup>1</sup> *Le 3 décembre 2019, a été signée la Charte relative à la représentation des personnes handicapées et du handicap dans les médias audiovisuels, en présence, notamment, de Edouard Philippe, Premier ministre, de Franck Riester, ministre de la Culture, de Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, de Dominique Gillot, présidente du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), de Roch-Olivier Maistre, président du CSA et de Carole Bienaimé Besse, membre du CSA et des représentants des médias signataires.*

## Les membres du comité de rédaction

**Michael Jeremiaz**, champion paralympique et fondateur d'une société de production audiovisuelle ;

**Laetitia Bernard**, journaliste non-voyante à la rédaction de Radio France ;

**Pascale Colisson**, responsable pédagogique pour l'école de journalisme de Paris Dauphine, connue pour ses travaux sur l'inclusion ;

**Philippe Aubert**, président du conseil pour les questions d'éthique et de sémantique du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) ;

**Charles Gardou**, anthropologue, professeur d'université et auteur de nombreux ouvrages sur le handicap ;

**Philippe Lefait**, journaliste, père d'une jeune femme handicapée, et auteur avec sa femme du livre « Et tu dances Lou » ;

**Emmanuelle Dal'Secco**, journaliste spécialisée et rédactrice en chef de handicap.fr ;

**Patrick Bezier**, ancien président du groupe Audiens et membre du conseil d'administration de l'Association pour l'insertion professionnelle et sociale des personnes handicapées ;

**Vincent Lochmann**, membre du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), assesseur de la commission Culture, sport et médias ;

**Marie-Pierre DeBantel**, membre du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), anciennement RH d'un groupe de télévision.

[Retrouvez la charte relative à la représentation des personnes handicapées et du handicap dans les médias audiovisuels](#)

Contact presse Secrétariat d'État  
chargé des Personnes handicapées :  
[seph.communication@pm.gouv.fr](mailto:seph.communication@pm.gouv.fr)  
**01 40 56 88 69**

Contact presse CSA  
01 40 58 36 17 – [sara.cheyrouze@csa.fr](mailto:sara.cheyrouze@csa.fr)  
[www.csa.fr](http://www.csa.fr)  [@csaudiovisuel](https://twitter.com/csaudiovisuel)